

„31 Mai, des vieillards, des femmes, des arti-  
„sans, acquittés par des jugemens précédens;  
„dans un moment où des brigands, des assassins,  
„condamnés à dix, à vingt années de fers, et qui  
„ont été mis en liberté sous le titre de *patriotes*  
„*opprimés*, sèment la terreur et la désolation dans  
„toutes ces contrées; dans un moment où, par  
„autant de surprises faites au Directoire, des  
„Présidens, des Membres de Comités révolu-  
„tionnaires occupent les places les plus distinguées  
„et en abusent pour satisfaire leur vengeance;  
„dans un moment où les tribunaux sont en  
„fuite; . . . dans un moment où un Citoyen, qui  
„avoit fui avec moi au 31 Mai, vient d'être reporté  
„sur la liste des émigrés. Veut-on que ce soient tous  
„des émigrés, ceux qui ont fui à cette époque?  
„Veut-on faire le procès au 9 Termidor? —  
„Comment se refuser à cette idée, lorsque dans  
„un département voisin du mien on vient de faire  
„nommer un juge du tribunal révolutionnaire  
„de Robespierre? Croyez-vous qu'un pareil  
„ordre de choses ne jette point l'alarme par-tout?  
„Et plus nous nous attachons à dissiper les  
„craintes, plus il semble que l'on s'attache à